



Budget



#345

Mai
2025

PALAJA
en bref...



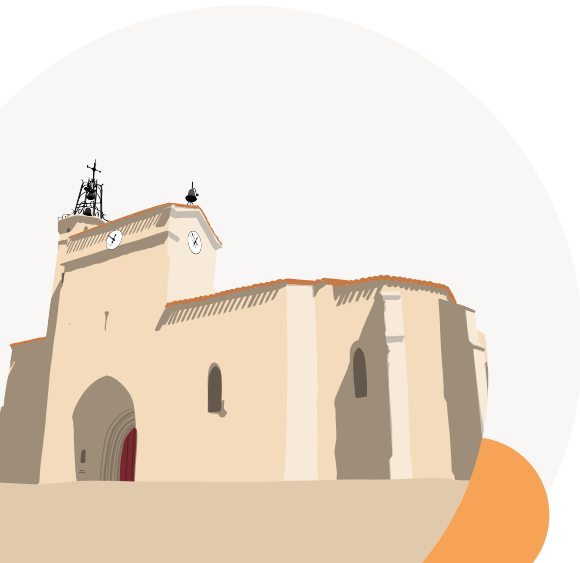
www.mairie-palaja.fr

SOMMAIRE

03 EDITO

04 VIE MUNICIPALE

13 ASSOCIATIONS



L'édito du Maire

Avril est chaque année un moment décisif pour notre commune : celui du vote du budget.

Un exercice d'équilibriste entre la baisse continue des dotations, l'augmentation des charges fixes, la volonté d'investir pour l'avenir et la nécessité de maîtriser rigoureusement nos dépenses.

Malgré ce contexte contraint, nous poursuivons une politique d'investissement ambitieuse.

Ces dernières années, nous avons mené de front plusieurs projets d'envergure comme la construction d'un nouveau restaurant scolaire, les reconstructions liées aux inondations, la rénovation de la salle polyvalente, la création d'un boulodrome couvert, l'achat d'un cabinet médical ou encore l'acquisition d'un deuxième hangar municipal et, dès cet été, la rénovation thermique des deux écoles.

Ces efforts ont été menés sans alourdir la fiscalité locale : nous tenons notre engagement de ne pas augmenter la part communale des impôts. Par ailleurs, la dette communale est passée de 1,6 million d'euros en 2020 à 531 000 euros en 2025, tout en maintenant un fonds de roulement solide depuis 2020.

Le chemin reste encore long, mais avec votre confiance, nous continuerons à avancer, avec énergie et détermination, pour bâtir ensemble l'avenir de notre commune, pour faire de Palaja « le plus beau des villages ».



*Un moment
décisif
pour notre
commune*

Bien à vous,
Le maire,
Thierry LECINA

Conseil Municipal du 8 avril 2025

1. FINANCES PUBLIQUES

1.1 Vote du budget primitif 2025 – budget principal -DMN°2025/18

Après présentation du projet de Budget Primitif M57 pour l'année 2025 ;
VU l'avis favorable de la commission des Finances en date du 1er avril 2025 ;
Monsieur le maire demande aux membres présents de se prononcer sur ces prévisions budgétaires.

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve cette proposition.

	DÉPENSES	RECETTES
Section fonctionnement	2 307 000 €	2 307 000 €
Section d'investissement	2 053 600 €	2 053 600 €
TOTAL	4 360 600 €	4 360 600 €

1.2 Vote des taux des impôts directs locaux - DMN°2025/19

Monsieur le maire propose de maintenir les taux comme suit :

- Taxe foncière sur les propriétés bâties : **43,06 %**
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : **79,85 %**
- Taxe d'habitation : **16,95 %**

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve cette proposition.

1.3 Attribution des subventions aux associations communales et autres -DMN°2025/20

CONSIDÉRANT l'avis favorable de la commission des associations,
Monsieur le Maire présente la liste des subventions attribuées aux associations ;

ASSOCIATIONS	Subvention 2025
ASSOCIATION SOINS PALIATIFS	100 €
ASSOCIATION ASOP	500 €
BTP CFA	100 €
FEDERATION AUDE CLAIRE	100 €
LE SOUVENIR Français	100 €
LIGUE DU CANCER	100 €
LUTTE FLAVESCENCE GEDON /FEDON11	250 €
CADETS DE LA GENDARMERIE AUDE	200 €
PREVENTION ROUTIERE	250 €
ACCA (Chasse)	2 000 €
AGE D'OR (Aînés)	1 500 €
AMIS DU VIEUX PALAJA	400 €
ASSOCIATION BARY DEL ROCK	200 €
ASSOCIATION CULTURELLE	1 500 €
ASSOCIATION THEATRE PALAJA /CAZILHAC	500 €
ATELIERS MUSICAUX	400 €
BADMINTON	800 €
CARRE D'AS (Cartes)	200 €
CHORALE VOCALISES	1 400 €
CLUB FORME	1 500 €
COMITE DES FETES	3 000 €
COOP SCOLAIRE MATERNELLE	3 000 €
COOP SCOLAIRE PRIMAIRE	6 000 €
PALAJA FOOTBALL CLUB	1 500 €
FOOTBALL CLUB BRIOLET	3 500 €
SPORT & LOISIR	400 €
GENEALOGIE	300 €
GYMNASTIQUE PALAJANAISE	800 €
L'ARTS DES MAINS	400 €
MA VIE	600 €
MOTO CLUB	1 000 €
PALACHAT	1 000 €
PALAJA PASSION HANDBALL	4 500 €
PALAJA VTT CLUB	2 700 €
PATCHLAJA	600 €
PETANQUE CLUB	800 €
RUGBY PASSION	600 €
SAKABILLE	500 €
TENNIS CLUB BRIOLET	3 000 €
VITA PAUSE	1 500 €
TOTAL ATTRIBUE	47 800 €

Le conseil municipal, approuve cette proposition. 2 élus ne prennent pas part au vote car membres de 2 associations.

1.4 Carcassonne Agglo – FPIC2024 -DMN°2025/21

Le Conseil Communautaire du 27 Septembre 2024 a approuvé la répartition dérogatoire libre du FPIC (Fonds de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales).

Au titre de l'exercice 2024, le montant attribué pour la commune de PALAJA est de : 51 027 €.

Monsieur le Maire propose de demander le versement de cette aide financière au titre du FPIC 2024 pour financer en partie, les opérations communales suivantes :

- Travaux de voirie 2025

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve cette proposition.

1.5 Carcassonne Agglo – approbation du rapport de la CLECT du 25 mars 2025 et des attributions de compensation 2025 - DMN°2025/22

La CLECT s'est réunie le 25 mars 2025 et a approuvé le rapport relatif à la modification des attributions de compensation dans le cadre de :

- La revalorisation de la compensation du transfert de taux mis en œuvre suite à l'adoption du Pacte Fiscal et Financier,
- La participation des communes aux investissements portés en 2024 par Carcassonne Agglo sur la Gestion des Eaux Pluviales Urbaines

Il est proposé de valider l'attribution de compensation suivant les modalités ci-dessous :

ACF 2025

492 441,32€

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve cette proposition.

1.6 Carcassonne Agglo : demande au titre du fonds d'aide aux communes / rénovation énergétique des écoles - DMN°2025/23

VU le règlement d'intervention du fonds d'aide aux communes adopté le 23 juin 2023 par le Conseil Communautaire ;

Ce fonds intervient sur les investissements communaux concourant à la vitalité des communes et du territoire.

Monsieur le maire propose de demander un complément de financement pour le dossier suivant : « Rénovation énergétique des écoles » au titre du fonds d'aide aux communes.

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve cette proposition.

1.7 Demande de financement FONDS VERT rénovation énergétique de la salle polyvalente tranche1 - DMN°2025/24

Ce bâtiment communal, construit en 1993, situé au complexe sportif d'une superficie de 1252 m² est très sollicité et bénéficie d'une utilisation quotidienne (établissements scolaires, associations, partenaires institutionnels...)

Considérant l'étude réalisée par le SYADEN en date de février 2021, dont l'enjeu majeur réside dans l'amélioration du confort et gain énergétique ;

Monsieur le maire propose de solliciter le FONDS VERT 2025 ;

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve cette proposition.

2. INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE

2.1 Carcassonne Agglo approbation de l'actualisation des statuts - DMN°2025/25

Les statuts actuels de Carcassonne Agglo, adoptés en 2016, ont été modifiés suite à l'intégration de nouveaux membres et pour faire évoluer certaines de ses compétences.

Il appartient aujourd'hui au conseil municipal de se prononcer sur la modification envisagée.

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve la modification des statuts de Carcassonne Agglo ainsi que la nouvelle version des statuts annexée.

3. FONCTION PUBLIQUE

3.1 Modification du tableau des effectifs - DMN°2025/26

**CONSIDÉRANT le départ à la retraite d'un agent au 1er mars 2025 ;
Supprimer un emploi « d'agent de maîtrise » à temps complet**

CONSIDÉRANT l'avancement de grade au 1er janvier 2025 d'un agent;
Supprimer un emploi « d'agent de maîtrise » à temps non complet 31h50/35h

CONSIDÉRANT l'accroissement d'activité au service restauration scolaire ;
Modifier le temps de travail d'un emploi « d'adjoint technique » à temps non complet de 21h30 à 23h/35h.

CONSIDÉRANT l'avance par promotion interne au grade d'agent de maîtrise, à temps non complet ;
Créer un emploi « agent de maîtrise » à temps non complet 25h00/35h

CONSIDÉRANT le départ à la retraite d'un agent au service technique et la nécessité de le remplacer ;
Créer un emploi « adjoint technique » à temps complet

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve cette proposition.

3.2 Plan d'accompagnement de prévention par le CDG11 - DMN°2025/27

Le service Prévention et Conditions de travail du Centre De Gestion de l'Aude pro-pose un plan d'accompagnement pour mettre à jour le Document Unique Évaluation des Risques Professionnels.

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve cette proposition.

4. DOMAINE PUBLIC - PRIVE

4.1 Acquisition réserve foncière : projet de giratoire - DMN°2025/28

Monsieur le maire informe les membres présents que le Département de l'Aude a retravaillé le projet afin de recalibrer le virage et sécuriser la sortie du lotissement.

CONSIDÉRANT que la commune doit se porter acquéreur d'une réserve foncière en achetant une partie de la parcelle BB39 sur une superficie d'environ 9 400 m².

Le conseil municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable à acquérir une réserve foncière en vue de l'aménagement d'un giratoire ; fixe le prix d'acquisition à 28 000 € ; et autorise le maire à signer tous les documents relatifs à cette décision.

Cérémonie du 8 mai

La commune de Palaja honorera la mémoire des disparus de la guerre 1939-1945.



Le conseil municipal déposera une gerbe au monument aux morts au vieux cimetière pour rendre hommage à tous ceux qui ont donné leur vie au nom de la liberté.

Le rendez-vous est fixé **jeudi 8 mai** à 11h30 à la mairie.

Un apéritif clôturera cette cérémonie.

Rénovation thermique des écoles

Le maire Thierry LECINA et Pierre PIVA, adjoint aux travaux ont réuni l'ensemble des entreprises sélectionnées après l'appel d'offres pour la rénovation thermique des deux écoles de la commune.



Lors de cette rencontre, les ordres de mission ont été distribués pour ce projet financé par le Fonds Vert, le département, la région et la commune.

Plusieurs entreprises locales ont été retenues pour mener à bien ces travaux, qui s'achèveront avant la rentrée prochaine de septembre.

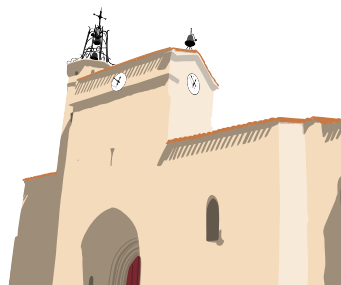
Isolation extérieure, pompes à chaleur, rénovation électrique, isolation des plafonds, modernisation des vérandas et des fenêtres : un programme ambitieux visant à offrir aux élèves et à l'équipe pédagogique des conditions optimales.

Messe

Dimanche 11 mai Messe à 9h30.

Dimanche 25 mai Messe à 9h30.

Église de Palaja



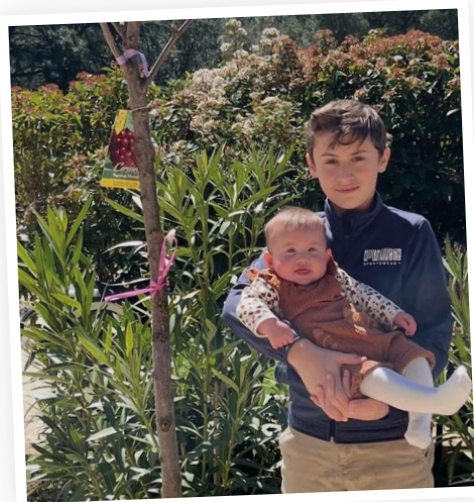
Opération un arbre une naissance

Afin de poursuivre la politique de développement durable et solidaire de la commune, le conseil municipal, dans le cadre des actions du Centre communal d'Action Sociale, a reconduit cette année l'opération «**Un arbre pour chaque naissance**».



Ce ne sont pas moins de 12 enfants et leurs familles, tous nés en 2024, qui se sont vus remettre par les services techniques et **Frédéric FILLAQUIER**, conseiller municipal délégué aux affaires scolaires, à la jeunesse et à l'environnement, un arbre, symbole de vie et de croissance.

Les parents qui ne pouvaient pas planter leur arbre à leur domicile, se sont vus proposer de le placer sur un espace public de la commune.



Projet jardin botanique et pédagogique

Un futur aménagement Botanique et pédagogique sur le thème de la biodiversité est en cours de réalisation au carrefour de la rue las Ortas et de l'aire de jeux.

Avec l'aide et le soutien de Carcassonne Agglo, les chantiers d'insertions du CIAS, une équipe de 6 personnes réalise des parterres en pierre de taille.



D'autres opérations vont suivre (plantations de plantes vivaces, succulents, arbustes, treilles fer, hôtel à insectes, ruche) avec la participation de deux classes de CP de notre école élémentaire. Un cheminement piétonnier ainsi que des bancs viendront compléter cet aménagement.

Bibliothèque - Médiathèque

Mercredi 28 mai à 11h

Bébés lecteurs

« La cocotte qui Tap -Tip -Top »



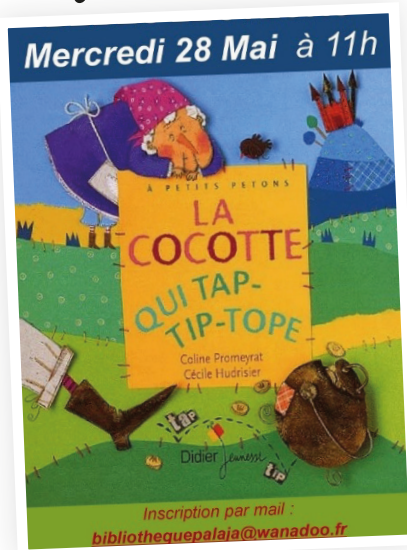
Inscription

Par mail :

bibliothequepalaja@wanadoo.fr

Par téléphone : 04 68 79 85 73

En mai, la médiathèque sera fermée du 2 au 9 mai inclus.





Avant de clore son temps d'exposition sur les murs de la médiathèque, l'artiste peintre Véronique MASSEI a souhaité proposer bénévolement un atelier créatif aux élèves de CP/CE1.

A la fois attentifs mais curieux et participatifs, ils ont commenté leurs tableaux préférés, laissant libre cours à leur imagination.

Accompagnés par les conseils de l'artiste, ils ont dessiné la ville de leur rêve. En cette veille de vacances de Pâques, chacun est reparti avec un marque page à personnaliser et un album à colorier.

A leur tour de « voyager au bout des pinceaux » !

Covaldem

ADOPTER UN COMPOSTEUR
RÉDUISEZ VOS DÉCHETS!

À RETIRER DANS VOTRE ÉCOCENTRE
DE CARCASSONNE AGGLO
DU LUNDI AU VENDREDI
30€

PAIEMENT EN LIGNE SUR LE SITE DU COVALDEM

Covaldem
Collecte et Valorisation des Déchets Ménagers de l'Aude

LE COMPOST
facile, intéressant & économique
pour les particuliers et les professionnels
plus de renseignements !

TOUJOURS SAVOIR SUR LE COMPOSTAGE RENSEIGNEMENTS, INFOS PRATIQUES
WWW.COVALDEM.FR
Tél. 04 68 11 97 00

En Quête d'Art

7ème édition du marché
des arts et de la création

Jeudi 1^{er} mai 2025
de 10 h à 18h

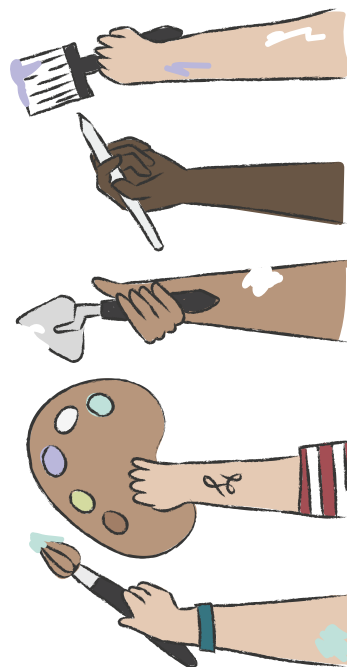
Salle des
mariages

Mairie de
PALAJA

ATELIERS CRÉATIFS

ARTISANS CRÉATEURS
&
ARTISTES LOCAUX

Association l'Art des Mains
11570 PALAJA



CONFERENCE COMMEMORATIVE 80 ans déjà !

Association Culturelle



DE PALAJA

Par M. Gérard COLLIN, du Souvenir Français et président
de l'Association de Sauvegarde de l'orgue de PALAJA.

le 8 mai 1945,
l'Allemagne Nazie
capitulait mettant ainsi
un terme à la seconde
guerre mondiale.

Américains et Russes
étaient secrètement à la
manoeuvre pour
construire ces accords.

Après avoir rappelé le
contexte, notre
conférencier présentera
un film et nous
proposera un débat.

Serait-il pertinent de
faire un parallèle avec
"LA" guerre en cours ?



Association Culturelle - 11570 PALAJA
Vendredi 9 MAI 2025 à 18 Heures 30
Espace associatif partagé (nouveau restaurant scolaire)
Entrée libre et gratuite
Localisation de la salle sur le site : associationculturelledepalaja.fr

Association Culturelle

Vendredi 28 mars, à l'espace associatif partagé, les dirigeants de l'association culturelle palajanaise ont eu l'honneur de recevoir le professeur Jean GUILAINE, protohistorien et archéologue pour une conférence intitulée « Du néolithique aux Grecs » devant plus de 70 personnes réunies pour l'occasion.



Au cours de la soirée, grâce à l'étude des nombreux sites archéologiques d'Occitanie, Jean GUILAINE s'est attaché à expliquer l'évolution des modes de vies de ceux qui, dès le néolithique, ont abandonné leur mode de vie de chasseurs-cueilleurs pour devenir agriculteurs.

Sortie de l'ACP mercredi 14 mai à la journée en bus.

Au programme, visite guidée au mémorial de RIVESALTES, suivi l'après-midi par la visite des trois sites majeurs de la commune d'ELNE. Maternité SUISSE - Musée TERRUS - Cathédrale et son cloître.

Tarif de 50 € pour les adhérents de l'ACP

Ouvert aux personnes intéressées non adhérentes avec une participation de **55 €**. **ATTENTION, nombre de PLACES LIMITE A 50 PERSONNES.**

Inscriptions avant le 7 mai 2025.

Bulletin d'inscription

À retourner avant le 07 mai dernier délai

Mr/Mme

Adresse

Tel

Mail

Je m'inscris à la sortie du 14 mai à RIVESALTES & ELNE* OUI NON

**Veuillez entourer vos choix*

Ci-joint la somme de 50€ (x par personnes) à l'ordre de l'Association Culturelle de Palaja

Âge d'or Palajonais

Programme MAI 2025

Tous les mardis

CONCOURS DE BELOTE à 14h30

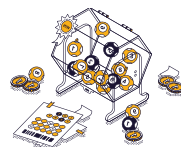
Les autres jeudis

CONCOURS DE BELOTE à 14h30

Jeudi 8 mai

LOTO MENSUEL à 14h30

CONSEIL D'ADMINISTRATION À 17h30



Évènements à venir

Lundi 5 mai

DEGUSTATION DES PRODUITS DE LACAUNE

En plus de la dégustation gratuite, un apéritif, un plat chaud, du fromage de Lacaune et croquant de Cordes seront servis.

Participation de 13 €/personne (vin compris).

Attention
places
limitées

→ Inscription obligatoire et paiement par chèque à l'ordre de « Age d'or Palajonais »*

*Toute inscription non réglée pour le 17 avril ne sera pas prise en considération. APPORTEZ VOS COUVERTS

Vendredi 20 juin

JOURNÉE A SETE

Départ du complexe sportif de Palaja en car grand tourisme.

9 H : **ACCUEIL AVEC PETIT DEJEUNER** (Boissons chaudes et viennoiserie) Présentation de la gamme Florilège (sans obligation d'achat), **DEJEUNER** (apéritif, entrée, plat, dessert, 1/4 de vin et café),

15H : Visite audioguidée du musée G. BRASSENS, retour à Palaja.

Prix de la
journée
28€

→ Inscription obligatoire avec paiement par chèque à l'ordre de Age d'Or Palajonais*

*AVANT LE 16 MAI, ATTENTION PLACES LIMITEES

Voyage : route de l'orange, de l'olive & du riz

Du 22 au 27 mai 2025 - BENICASSIM (Valence)

2 points de ramassage sont prévus. Merci d'indiquer votre choix :

1 – à PALAJA devant le jardin d'enfants,

2 – à CAZILHAC à La Noria.

FORMALITES ADMINISTRATIVES : CNI OU PASSEPORT EN COURS
DE VALIDITE CARTE EUROPEENNE D'ASSURANCE MALADIE

La cotisation pour
l'année 2025 reste
inchangée à 12 € par
personne.

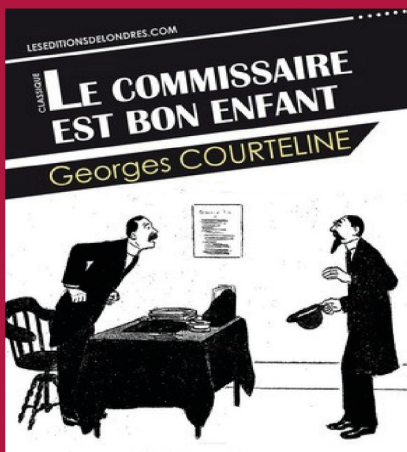


L'ATELIER THÉÂTRE CAZILHAC-PALAJA La Compagnie LES POISSONS ROUGES

vous présentent leur nouveau spectacle

UNE FINE ÉQUIPE

QUI A TUÉ MINOU ?



Samedi 17 mai 2025 à 20 H
Boulodrome - Complexe sportif
Programme à l'entrée



Mairie de Palaja



Hôtel de Ville, 11570 Palaja



04 68 79 62 15



mairie@mairie-palaja.fr



www.mairie-palaja.fr



Ville de Palaja

